

190^e séance

MODERNISATION ET SIMPLIFICATION DU DROIT DANS LES DOMAINES DE LA JUSTICE ET DES AFFAIRES INTÉRIEURES

Projet de loi relatif à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures

Texte adopté par la commission - n° 1808

TITRE I^{ER}

DISPOSITIONS RELATIVES AU DROIT CIVIL

Article 1^{er}

- ① I. – Dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution, le Gouvernement est autorisé à prendre par voie d'ordonnance les mesures relevant du domaine de la loi nécessaires pour :
 - ② 1° Simplifier les règles relatives à l'administration légale :
 - ③ a) En réservant l'autorisation systématique du juge des tutelles aux seuls actes qui pourraient affecter de manière grave, substantielle et définitive le patrimoine du mineur ;
 - ④ b) En clarifiant les règles applicables au contrôle des comptes de gestion ;
 - ⑤ 2° Aménager le droit de la protection juridique des majeurs, en prévoyant un dispositif d'habilitation par justice au bénéfice des ascendants, descendants, frères et sœurs, partenaire d'un pacte civil de solidarité ou concubin, au sens de l'article 515-8 du code civil, d'un majeur hors d'état de manifester sa volonté, permettant de le représenter ou de passer certains actes en son nom sans qu'il soit besoin de prononcer une mesure de protection judiciaire ;
 - ⑥ 3° Aménager et modifier toutes dispositions de nature législative permettant d'assurer la mise en œuvre et de tirer les conséquences des modifications apportées en application des 1° et 2°.
- ⑦ II. – Le code civil est ainsi modifié :

- ⑧ 1° La deuxième phrase du dernier alinéa de l'article 426 est ainsi rédigée :
- ⑨ « Si l'acte a pour finalité l'accueil de l'intéressé dans un établissement, l'avis préalable d'un médecin, n'exerçant pas une fonction ou n'occupant pas un emploi dans cet établissement, est requis. » ;
- ⑩ 2° Le premier alinéa de l'article 431 est complété par une phrase ainsi rédigée :
- ⑪ « Ce médecin peut solliciter l'avis du médecin traitant de la personne qu'il y a lieu de protéger. » ;
- ⑫ 3° L'article 431-1 est abrogé ;
- ⑬ 3° *bis (nouveau)* L'article 441 est complété par un alinéa ainsi rédigé :
- ⑭ « Le juge qui prononce une mesure de tutelle peut, par décision spécialement motivée et sur avis conforme du médecin mentionné à l'article 431, constatant que l'altération des facultés personnelles de l'intéressé décrites à l'article 425 n'apparaît manifestement pas susceptible de connaître une amélioration selon les données acquises de la science, fixer une durée plus longue, n'excédant pas dix ans. » ;
- ⑮ 3° *ter (nouveau)* Le deuxième alinéa de l'article 442 est complété par les mots : « , n'excédant pas vingt ans » ;
- ⑯ 4° Le premier alinéa de l'article 500 est ainsi modifié :
- ⑰ a) Au début, les mots : « Sur proposition du tuteur, le conseil de famille ou, à défaut, le juge » sont remplacés par les mots : « Le tuteur » ;
- ⑱ b) Est ajoutée une phrase ainsi rédigée :
- ⑲ « Le tuteur en informe le conseil de famille ou, à défaut, le juge qui arrête le budget en cas de difficulté. »

Amendement n° 50 présenté par Mme Capdevielle.

I. – Après l'alinéa 12, insérer l'alinéa suivant :

« 3°bis A Au second alinéa de l'article 432 et au deuxième alinéa de l'article 442, le mot : « mentionné » est remplacé par les mots : « inscrit sur la liste mentionnée » ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 14, substituer au mot : « mentionné »

les mots :

« inscrit sur la liste mentionnée ».

Après l'article premier

Amendement n° 59 présenté par M. Glavany, Mme Capdevielle, Mme Untermaier et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen.

Après l'article premier, insérer l'article suivant :

Le code civil est ainsi modifié :

« 1° Avant le titre Ier du livre II, il est inséré un article 515–14 ainsi rédigé :

« Art. 515–14. – Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité. Sous réserve des lois qui les protègent, les animaux sont soumis au régime des biens corporels. »

« 2° L'article 522 est ainsi modifié :

« a) Au premier alinéa, le mot : « censés » est remplacé par les mots : « soumis au régime des » ;

« b) Au second alinéa, après le mot : « sont », sont insérés les mots : « soumis au régime des » ;

« 3° L'article 524 est ainsi modifié :

« a) Au premier alinéa, les mots « Les animaux et les objets » sont remplacés par les mots : « Les biens » ;

« b) Les troisième, sixième, septième et neuvième alinéas sont supprimés ;

« 4° L'article 528 est ainsi rédigé :

« Art. 528. – Sont meubles par leur nature les biens qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre. » ;

« 5° À l'article 533, les mots : « chevaux, équipages » sont supprimés ;

« 6° À l'article 564, les mots : « ces objets » sont remplacés par les mots : « ce dernier » ;

« 7° Au premier alinéa de l'article 2500, la référence : « 516 » est remplacée par la référence : 515–14 » et les références : « aux articles 2501 et 2502 » sont remplacées par la référence : « à l'article 2502 » ;

« 8° L'article 2501 est abrogé. » ».

Sous-amendement n° 73 présenté par Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, M. François-Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas.

Compléter l'alinéa 3 par la phrase suivante :

« Ils doivent bénéficier de conditions conformes aux impératifs biologiques de leur espèce et assurant leur bien-être. »

Sous-amendement n° 75 présenté par Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, M. François-Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas.

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« L'appropriation, la mise à disposition, la transmission ou le louage des animaux s'effectuent conformément aux dispositions législatives applicables aux textes spécifiques du code rural et de la pêche maritime, et dans le respect des impératifs biologiques de leur espèce. »

Sous-amendement n° 79 présenté par Mme Abeille.

Compléter cet amendement par l'alinéa suivant :

« II. – Le septième alinéa de l'article 521–1 du code pénal est supprimé. ».

Amendement n° 51 deuxième rectification présenté par M. Braillard et les membres du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

Après l'article premier, insérer l'article suivant :

Après la section 1 du chapitre II du titre I^{er} du livre III du code civil est insérée une section 1 *bis* ainsi rédigée :

« Section 1 *bis*

« Du principe d'égalité en matière successorale

« Art. 729–2. – Dans le cas de partage d'une même succession entre les cohéritiers étrangers et français, tout héritier, étranger ou français, peut prélever sur les biens situés en France une portion égale à la valeur des biens situés en pays étranger dont il serait exclu, à quelque titre que ce soit. ».

Annexes

ENGAGEMENT DE LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE

Le Gouvernement a engagé la procédure accélérée sur le projet de loi autorisant la ratification de l'amendement au protocole de Kyoto du 11 décembre 1997 (n° 1880).

SAISINES POUR AVIS D'UNE COMMISSION

La commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a décidé de se saisir pour avis de la proposition de loi organique relative à la nomination des dirigeants de la SNCF (n° 1877).

La commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a décidé de se saisir pour avis du projet de loi autorisant la ratification de l'amendement au protocole de Kyoto du 11 décembre 1997 (n° 1880).

DÉMISSION D'UN DÉPUTÉ

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu de M. Jean-Luc Moudenc, député de la 3^e circonscription de la Haute-Garonne, une lettre l'informant qu'il se démettait de son mandat de député.

Acte a été pris de sa démission au *Journal officiel* du 11 avril 2014.

MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DES GROUPES

(*Journal officiel, Lois et Décrets, du 11 avril 2014*)

GRUPE DE L'UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

(190 membres au lieu de 191)

Supprimer le nom de : M. Jean-Luc Moudenc.

GROUPE UNION DES DÉMOCRATES ET INDÉPENDANTS

(Journal officiel, *Lois et Décrets*, du 16 avril 2014)

Le président de l'Assemblée nationale a été informé du remplacement de M. Jean-Louis Borloo par M. Philippe Vigier à la présidence du groupe à compter du mardi 15 avril 2014.

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI AUTORISANT LA RATIFICATION D'UNE CONVENTION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 avril 2014, de M. le Premier ministre, un projet de loi autorisant la ratification de l'amendement au protocole de Kyoto du 11 décembre 1997.

Ce projet de loi, n° 1880, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 avril 2014, de M. Jean-Paul Chanteguet et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi organique relative à la nomination des dirigeants de la SNCF.

Cette proposition de loi organique, n° 1877, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 avril 2014, de MM. André Chassaigne, François Asensi, Alain Bocquet et Bruno Nestor Azerot et plusieurs de leurs collègues, une proposition de résolution européenne sur le projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique, déposée en application de l'article 151-5 du règlement.

Cette proposition de résolution européenne, n° 1876, est renvoyée à la commission des affaires européennes, en application de l'article 151-5 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 avril 2014, de M. Élie Aboud, une proposition de résolution relative au maintien d'une administration et de politiques publiques dédiées aux Français rapatriés d'outre-mer pour prendre en compte leurs ultimes et légitimes attentes, déposée en application de l'article 136 du règlement.

Cette proposition de résolution a été déposée sous le n° 1878.

DÉPÔT DE RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI ORGANIQUE

Le Président de l'Assemblée nationale a reçu, le 9 avril 2014, du Défenseur des droits, en application de l'article 32 de la loi organique n° 2011-333 du 29 mars 2011 relative au Défenseur des droits, une demande d'avis relative aux refus de soins opposés aux bénéficiaires de la couverture maladie

universelle complémentaire (CMU-C), de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS), et de l'aide médicale de l'État (AME).

DÉPÔT DE RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

Le Président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 avril 2014, du Premier ministre, en application de l'article 67 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, le rapport sur la mise en application de la loi n° 2013-715 du 6 août 2013 autorisant sous certaines conditions la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires.

DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 avril 2014, de Mme Catherine Coutelle un rapport d'information, n° 1875, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur la question des femmes et du système fiscal.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 avril 2014, de Mme Jeanine Dubié et M. Arnaud Richard, un rapport d'information n° 1879, déposé en application de l'article 146-3 du règlement, par le comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques sur l'évaluation de la politique d'accueil des demandeurs d'asile.

DÉPÔT D'UN AVIS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 avril 2014, de M. Christophe Cavard, un avis, n° 1881, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi, adopté, par le Sénat, relatif à l'économie sociale et solidaire (n° 1536).

ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES

COMITÉ DE SUIVI DE LA LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION POUR LA REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

(4 postes à pourvoir)

La commission des affaires culturelles et de l'éducation a désigné, le 9 avril 2014, M. Jean-Noël Carpentier, M. Yves Durand, Mme Martine Faure et Mme Dominique Nachury.

Elle a désigné M. Yves Durand comme président.

CONSEIL NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

(1 poste à pourvoir)

Le Président de l'Assemblée nationale a désigné, le 15 avril 2014, M. Jean-Paul Bacquet.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

(Conférence des Présidents du mardi 15 avril 2014)

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<i>Semaine du Gouvernement</i>			
AVRIL			
MARDI 15		<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Questions au Gouvernement. – Pn interdiction culture mais génétiquement modifié MON810 (1797, 1829, 1831). – Pt Sénat modernisation et simplification du droit dans les domaines de la justice et des affaires intérieures (1729, 1808). 	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Suite odj de l'après-midi.
MERCREDI 16		<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Questions au Gouvernement. – Suite odj de la veille. 	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Suite odj de l'après-midi.
JEUDI 17	<p>À 9 h 30 : ⁽¹⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pn arrêts de travail et indemnités journalières (1782, 1865). – Pn déclaration de domiciliation (966, 1866). 	<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Suite odj du matin. 	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Suite odj de l'après-midi.
<i>Semaine du Gouvernement</i>			
MARDI 29		<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Questions au Gouvernement. Explications de vote et votes par scrutin public : <ul style="list-style-type: none"> . Pn arrêts de travail et indemnités journalières (1782, 1865) ; . Pn déclaration de domiciliation (966, 1866). – Pt activités privées de protection des navires (1674, 1833, 1860, 1861). 	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Suite odj de l'après-midi.
MERCREDI 30		<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Questions au Gouvernement. – Pn Sénat Contrôleur général des lieux de privation de liberté (1718, 1832). 	
<i>Semaine de l'Assemblée</i>			
MAI			
LUNDI 5		<p>À 16 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pt accord hébergement et fonctionnement du centre de sécurité Galileo (1846). ⁽²⁾ – Pt accord Consortium des centres internationaux de recherche agricole (1766). ⁽²⁾ – Pt accord siège, privilèges et immunités du Consortium des centres internationaux de recherche agricole (1767). ⁽²⁾ – Pt accord France-Canada mobilité des jeunes (1796). ⁽²⁾ – Pn Sénat création sociétés d'économie mixte à opération unique (1630). – Pt Sénat droit à l'information dans le cadre des procédures pénales (1814). 	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Suite odj de l'après-midi.

MARDI 6	À 9 h 30 : – Questions orales sans débat.	À 15 heures : – Questions au Gouvernement. – Pn infrastructures recharge de véhicules électriques (1820).	À 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
MERCREDI 7		À 15 heures : – Questions au Gouvernement. – 2 ^e lect. Pn exercice mandat élus locaux (1725).	À 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
<i>Semaine du Gouvernement</i>			
MARDI 13		À 15 heures : – Questions au Gouvernement. – Pt Sénat économie sociale et solidaire (1536, 1830, 1835, 1862, 1863, 1864).	À 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
MERCREDI 14		À 15 heures : – Questions au Gouvernement. – Suite odj de la veille.	À 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
JEUDI 15	À 9 h 30 : – Suite odj de la veille.	À 15 heures : – Suite odj du matin.	À 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.

(¹) *Ordre du jour proposé par le groupe UMP.*

(²) *Ces quatre textes faisant l'objet d'une procédure d'examen simplifiée en application de l'article 103.*

TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

Transmissions

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Communication du 10 avril 2014

- 8144/14.- Décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations avec la République du Mali en vue de la conclusion d'un accord entre l'Union européenne et la République du Mali relatif au statut de la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)
- 8187/14. - Décision du Conseil modifiant la décision 2013/184/PESC concernant les mesures restrictives à l'encontre du Myanmar/de la Birmanie
- 8209/14. - Décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations avec la République du Cameroun en vue de la conclusion d'un accord entre l'Union européenne et la République du Cameroun relatif au statut des forces placées sous la direction de l'Union européenne en transit sur le territoire de la République du Cameroun
- 8281/14. - Décision du Conseil modifiant la décision 2013/184/PESC concernant les mesures restrictives à l'encontre du Myanmar/de la Birmanie
- 8294/14. - Décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations avec la République du Mali en vue de la conclusion d'un accord sur le statut de la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)
- 8302/14. - Décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations avec la République du Cameroun en vue de la conclusion d'un accord relatif au statut des forces de l'Union européenne en transit sur le territoire de la République du Cameroun

8525/14 RESTREINT UE. - Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2014/119/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, de certaines entités et de certains organismes au regard de la situation en Ukraine

8526/14 RESTREINT UE. - Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (UE) no 208/2014 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, de certaines entités et de certains organismes eu égard à la situation en Ukraine

Communication du 11 avril 2014

- 8110/14. - Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail. Nomination de Mme Emanuela PROCOLI, membre suppléant italien, en remplacement de Mme Carla ANTONUCCI, démissionnaire
- 8115/14. - Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Nomination de Mme Emanuela PROCOLI, membre suppléant italien, en remplacement de Mme Carla ANTONUCCI, démissionnaire
- 8204/14. - Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail. Nomination de Mme Maja BEJBRO ANDERSEN, membre suppléant danois, en remplacement de M. Sven-Peter NYGAARD, démissionnaire
- 8213/1/14 REV 1. - Conseil de direction du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP): Nomination de: - Mme Katarina GRGEC (HR), membre dans la catégorie des représentants des gouvernements - Mme Yolanda PONCE (ES), membre dans la catégorie des représentants des travailleurs - Mme Inga ŠINA (LV) et M. Ivica ZELIĆ (HR), membres dans la catégorie des représentants des employeurs
- 8225/14. - Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs. Nomination de Mme Kristina EKBERG, membre suppléant suédois, en remplacement de M. Torbjörn WALLIN, démissionnaire
- 8522/14. - Décision du Conseil portant nomination d'un membre et d'un suppléant néerlandais du Comité des régions
- COM(2014) 146 final. - Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part

- COM(2014) 148 final. - Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire de l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la Géorgie, d'autre part
- COM(2014) 149 final. - Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la Géorgie, d'autre part
- COM(2014) 157 final. - Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire de l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et la République de Moldavie, d'autre part
- COM(2014) 163 final. - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant création d'un visa d'itinérance et modifiant la convention d'application de l'accord de Schengen ainsi que les règlements (CE) no 562/2006 et (CE) no 767/2008
- COM(2014) 164 final. - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au code des visas de l'Union (code des visas) (refonte)
- COM(2014) 186 final. - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux équipements de protection individuelle
- COM(2014) 187 final. - Proposition de règlement du parlement européen et du conseil relatif aux installations à câbles
- COM(2014) 189 final. - Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la République démocratique de São Tomé e Príncipe et l'Union européenne
- COM(2014) 190 final. - Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et la République démocratique de São Tomé e Príncipe
- COM(2014) 191 final. - Proposition de règlement du Conseil relatif à la répartition des possibilités de pêche au titre du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et la République démocratique de São Tomé e Príncipe
- COM(2014) 193 final. - Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du comité mixte institué par la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes, en ce qui concerne l'adoption de son règlement intérieur
- COM(2014) 197 final. - Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Comité mixte de l'EEE en ce qui concerne une modification du protocole 31 de l'accord EEE, concernant la coopération dans des secteurs particuliers en dehors des quatre libertés
- COM(2014) 198 final. - Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Comité mixte de l'EEE au sujet d'une modification du protocole 31 de l'accord EEE concernant la coopération dans des secteurs particuliers en dehors des quatre libertés
- COM(2014) 206 final. - Recommandation de décision du Conseil visant à autoriser la Commission à entamer des négociations, au nom de l'Union européenne, pour le renouvellement du protocole à l'accord de partenariat de pêche avec le Mozambique
- COM(2014) 208 final. - Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein de l'Organisation maritime internationale, lors de la 93^e session du comité de la sécurité maritime, sur l'adoption des amendements aux règles SOLAS II-2/1, 2/3, 2/9.7, 2/13.4, 2/18, 2/20-1, 2/29, au chapitre III, au recueil sur les engins de sauvetage et au recueil 2011 de règles applicables au programme renforcé d'inspections
- DEC 07/2014. - Virement de crédits no DEC 7/2014 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour 2014

Communication du 15 avril 2014

8758/14 RESTREINT UE. - Position commune 2001/931/PESC du Conseil relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme et règlement (CE) no 2580/2001 du Conseil concernant l'adoption de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme

